

NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE N°07

BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Rapport présenté par Monsieur Cyril GHOZLAND

Pièce jointe :

✓ Budget primitif 2024 – budget annexe assainissement

Un schéma directeur d'assainissement est en cours. Il définit un programme pluriannuel d'actions, des travaux et études, nécessaires au bon fonctionnement des systèmes d'assainissement. Le montant des travaux s'élèverait à 9 000 000 euros HT sur 12 ans.

Le budget 2024 permettra de continuer les travaux de l'avenue E. Gourdon et de lancer des études concernant la rue Maurice Chevalier. Les travaux avenue Rond Buisson sont terminés.

Les travaux sont financés principalement par l'Agence de l'eau. Chaque année, un niveau d'emprunt est nécessaire. En 2023, un prêt a été signé d'un montant de 900 000 euros. En 2024, est prévu un emprunt de 1 838 585 euros.

La reprise anticipée des résultats 2023 n'ayant pu s'effectuer, l'autofinancement baisse en 2024. Les résultats 2023 devraient permettre de retrouver un autofinancement suffisant pour financer l'investissement et baisser le montant emprunté.

FONCTIONNEMENT :

Le budget assainissement s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 1 368 000 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées principalement de l'entretien du réseau et la rémunération du délégataire de la DSP.

Les recettes proviennent de la participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) et de la redevance versée par le délégataire.

La participation du budget principal pour les eaux pluviales gérées par le budget assainissement vient compléter les recettes : 140 000 euros

INVESTISSEMENT :

Des dépenses d'équipement sont inscrites pour 2 112 558 euros

Les principaux investissements envisagés sont :

- Travaux Edouard Gourdon tranche optionnelle
- Mise en conformité des réseaux
- Etudes assainissement Maurice Chevalier
- Création de conduites EP rue des feuillantines vers rue Victor Jarra

2024/.....
Parafe

Financement :

- Subventions : 237 649 euros (Agence de l'eau et Conseil Départemental)
- Autofinancement : 558 324 euros
- Emprunt prévisionnel : 1 838 585.00 euros

ENDETTEMENT :

Capital restant dû au 01/01/2024 : 5 223 799 euros

Capital à rembourser en 2024 : 507 000 euros

Intérêts de la dette en 2024 : 173 700 euros

Il est proposé au conseil municipal :

D'ADOPTER le budget primitif 2024 du budget annexe assainissement conformément au document budgétaire annexé, voté par nature au niveau du chapitre, sans opération d'équipement.

REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2024

Application agréée E.legalite.com